



Newsletter ApiSion août 2023

Si ce mail ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le lire sur notre site : www.ApiSion.ch

Contenu

1. Edito du président
2. Apiculture mois par mois
3. Observations en temps réel (Savièse, 900m).
4. De la contagion des loques
5. Diverses informations
6. Dates à retenir
7. Bulletin climatologique & phénologique
8. La page botanique
9. Quiz du mois



Chers Collègues Apicultrices et Apiculteurs,

Le comité de la société d'Apiculture de Sion et environs est honoré de vous soumettre l'ApiSion News de ce mois.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez des questions ou des remarques.

Bonne lecture et à bientôt

Claude Pfefferlé, président

P.S. Pour voir notre programme annuel intéressant et varié [cliquez ici](#)

1. Editio du président

Le sujet au cœur des préoccupations de tous les apiculteurs du Valais romand, c'est la loque. **L'épizootie 2023 est totalement inédite**, car les 2 loques (européenne et américaine) sont présentes dans de nombreux foyers entre le Val d'Hérens et la Bas-Valais. Les séquestres mis en place couvrent de vastes zones dans lesquelles il est interdit de déplacer les colonies. Les inspecteurs des ruchers sont sur le pied de guerre pour éliminer les colonies malades et éviter la contagion des ruchers à proximité des foyers.

Sur le terrain, l'inspectorat observe que très souvent la loque se développe dans les colonies à problème, **parfois mal visitées ou mal surveillées**, parfois ne bénéficiant pas assez des bonnes pratiques apicoles, parfois affaiblies par la varroase... Il est vrai que la loque n'est pas fréquente (heureusement !) et l'apiculteur n'a pas toujours l'œil pour détecter les alvéoles suspectes. Un couvain lacunaire devrait toujours nous alerter. Une photo des cadres à problème et un coup de fil à l'inspecteur devraient permettre de poser un diagnostic rapide et prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation de la loque.

Le sujet qui nous réjouit tous, c'est la récolte de miel 2023 qui semble battre des records ! Autant la récolte de printemps aura été chiche, autant celle d'été nous aura comblés ! La centrifugeuse tourne à plein régime et les bocalux se remplissent à ras bord ! Profitons de cette belle récolte pour nous labelliser...

Il est temps d'appliquer le 1^{er} traitement contre la varroase. Les températures actuelles ne posent pas de problème pour l'acide formique et les Collègues qui auront choisi d'encager leurs reines appliqueront l'acide oxalique hors couvain.

Cordiales salutations à tous les Collègues d'ici et d'ailleurs ; belle Fête nationale pour les Confédérés. (Claude Pfefferlé)

2. Apiculture mois par mois



(Photo: S. Imboden)

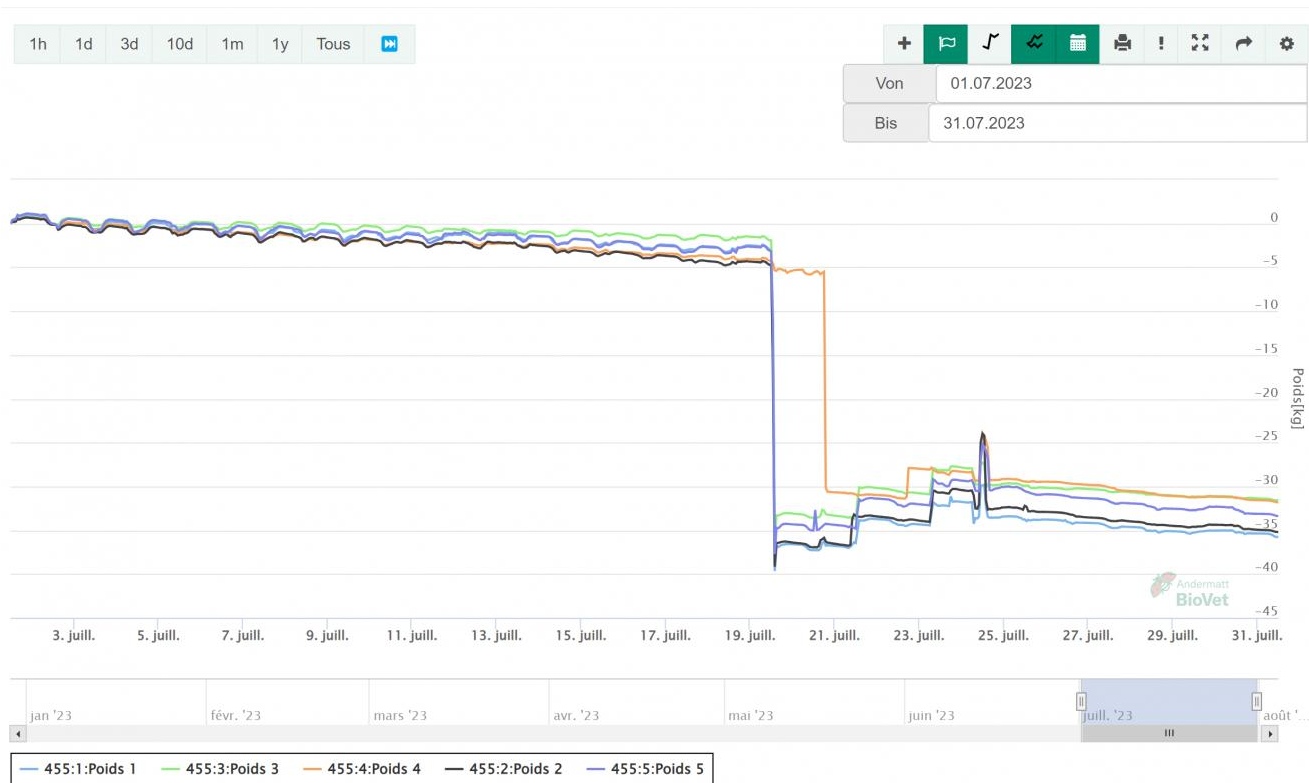
« **Jamais d'août la sécheresse n'amènera la richesse** »

Août est un mois de disette : les floraisons sont terminées, même en altitude, et le nectar devient rare. Le miellat est également en chute libre et le pillage devient le passe-temps favori des butineuses. La récolte de miel est à l'abri dans le maturateur, voire déjà en bocaux et un nourrissage abondant a été proposé aux colonies. Cela devient vraiment urgent de traiter les colonies afin maîtriser l'infestation par les varroas : si vous n'avez encore administré votre 1^{er} traitement d'été, arrêtez de lire cet article et allez au rucher pour vous en occuper de suite ! Le 2^e traitement à l'acide formique sera appliqué en cas de besoin (contrôle des chutes naturelles) au début septembre.

La dynamique des colonies a changé : la ponte diminue, la sphère du couvain se réduit, l'essaimage n'est plus d'actualité, les mâles, devenus inutiles, sont expulsés et la population se prépare à passer l'hiver. Veillez à ce que les colonies aient assez de réserves pour élever de bonnes abeilles d'hiver. La transformation du sirop de nourrissage en miel requiert beaucoup de travail de la part des abeilles d'été. Il faut ménager les abeilles d'hiver en ayant terminé le nourrissage fin septembre au plus tard. Les réserves stockées dès maintenant permettront à la colonie de passer un hiver en toute tranquillité. Une ruche 12 c devrait disposer d'env. 16 kg de réserves soit 4 cadres de corps avant la mise en hivernage.

Enfin, l'apiculteur prévenant aura créé des nuclei avec les abeilles des hausses ou en divisant les colonies les plus fortes, pour compenser les éventuelles pertes de l'hiver et assurer un nombreux cheptel au printemps prochain. *Elia Gabrieli*

3. Observations en temps réel (Savièse, 900m)



4. De la contagion des loques



La loque américaine est une maladie du couvain grave et hautement contagieuse. Considérée à tort par les apiculteurs comme une maladie ignominieuse, beaucoup d'idées

reques persistent sur elle. L'occasion de dépoussiérer un peu le sujet.

Lire l'article

5. Diverses informations

Informations de l'inspectorat

Loque américaine

L'inspectorat nous rappelle que l'épizootie (loque européenne et américaine) actuelle est inédite tant par le nombre de foyers découverts que par l'étendue des séquestres.

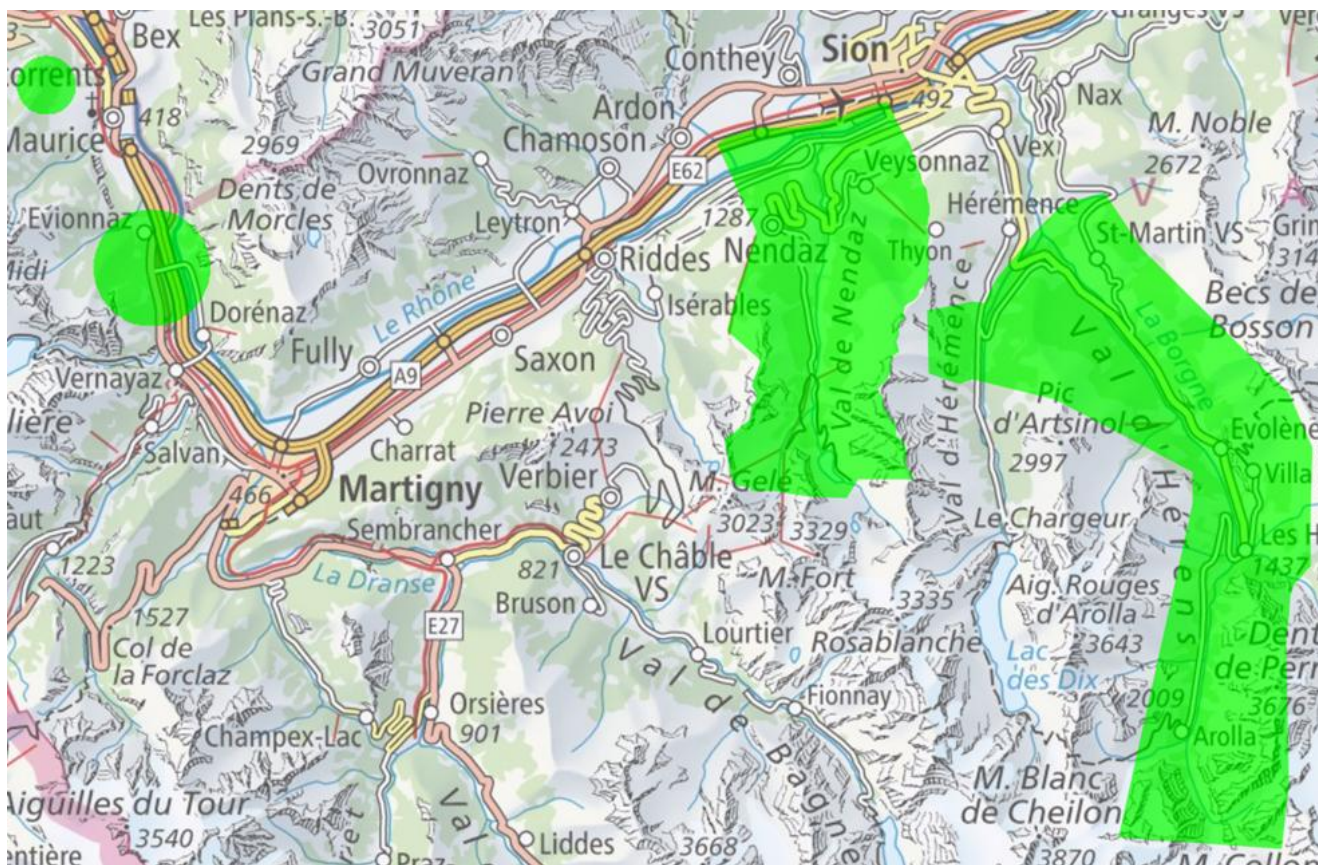
Afin d'endiguer la progression de la contagion, les inspecteurs insistent sur les restrictions de déplacement des colonies. Il est dans l'intérêt de tous de respecter à la lettre ces interdictions jusqu'à ce que la loque 2023 soit totalement sous contrôle. Le retour des colonies des ruchers de pastorale vers les ruchers d'origine nécessite également une autorisation des inspecteurs de départ et d'arrivée quel que soit le cercle.

Les bonnes pratiques apicoles sont de rigueur : traiter le varroa et nourrir les colonies ; contrôler l'état sanitaire de son cheptel ; repérer un couvain lacunaire ; fermer les ruches des colonies malades et appeler l'inspecteur ; éliminer ou réunir les colonies faibles mais saines ; ne pas vendre/acheter de nuclei non visités au préalable par l'inspecteur ; éviter le pillage : ne pas faire « lécher » les cadres de hausse après la récolte, ne pas entreposer de cadres de corps ou de hausse en plein air, qu'ils proviennent de colonies suspectes ou non, ne pas éliminer de cadres (suspects ou non) comportant des réserves de nourriture dans des déchetteries à ciel ouvert ! En cas de doute, un seul réflexe : appeler l'inspecteur !

Merci de respecter ces zones de séquestre. Aucune colonie d'abeilles ne doit entrer ou sortir de la zone.

L'inspectorat nous rappelle que les retours des ruches en pastorale vers le rucher stationnaire sont à annoncer préalablement aux inspecteurs de départ et d'arrivée pour optimiser la traçabilité lors d'une éventuelle épizootie. Il faut impérativement attendre leur feu vert avant tout déplacement.

Inspecteur cantonal : remy.chambovey@admin.vs.ch ou +41 79 467 48 82



Informations d'ApiService

Le [SSA](#) propose de courtes séquences de perfectionnement (env. 30 minutes) via Internet.

Vos trouvez les prochaines manifestations [ici](#).

Les manifestations en ligne et en direct sont toutes enregistrées. Vous pouvez les regarder encore pendant **environ 1 mois après la conférence**.

Vous trouvez le planing des visioconférences en cliquant sur le lien suivant:

www.abeilles.ch

Informations de la FAVR

L'agenda de la FAVR se trouve [ici](#).

[Voir agenda](#)

6. Dates à retenir

AOUT



Samedi, 05.08.
10h00

(Rucher Ecole,
Châteauneuf)

Travaux pratiques au rucher école

→ Nourrissement et préparation à l'hivernage



Mercredi 30.08.
19h00

**Préparation du 2ème traitement d'été,
fin du nourrissement**

→ L'exposé du soir : « Observations au trou de vol » par **Serge Imboden**

Serge Imboden

VISIOCONFÉRENCE

Pour vous préparer :

→ [Observations au trou de vol](#)

→ [Mois par mois : septembre](#)

7. Bulletin climatologique & phénologique

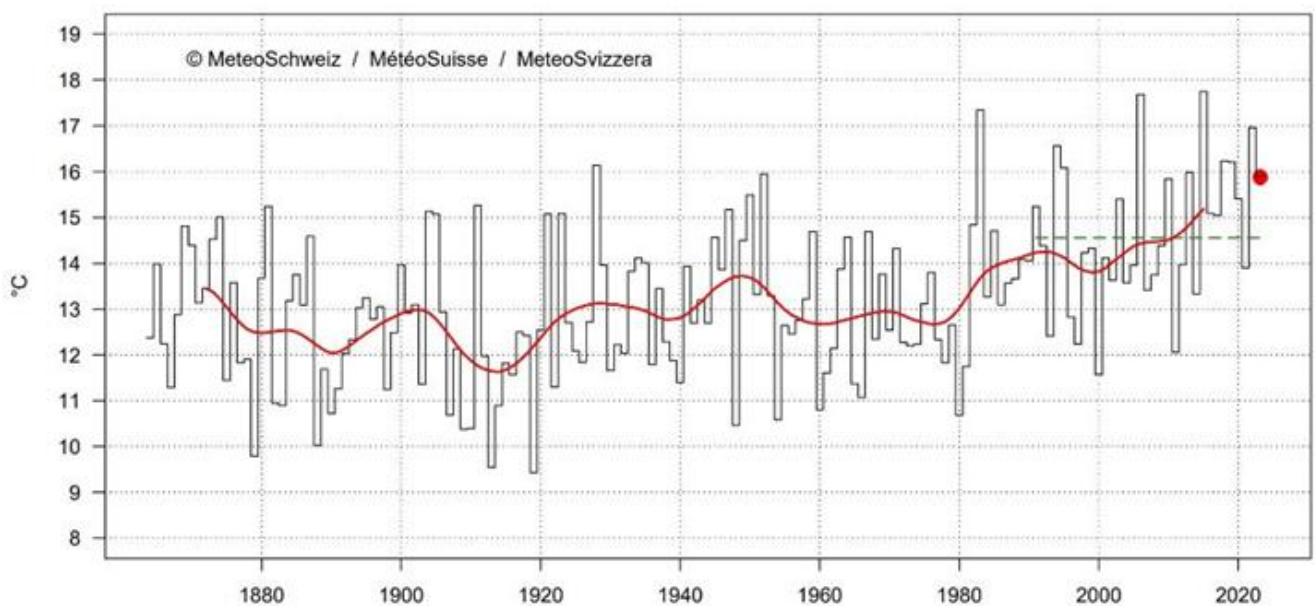


Fig : La température en juillet en Suisse depuis le début des mesures en 1864. Le mois de juillet actuel (point rouge) a atteint 15,9 °C, soit 1,3 °C de plus que la norme 1991-2020 (ligne verte). La ligne rouge montre la moyenne glissante sur 20 ans.

Le mois de **juillet 2023** 15.9°C, soit 1.3°C de plus que la moyenne 1991-2020. Il est ainsi au pied du classement des 10 mois de juillet les plus chauds depuis 1864. De nombreux jours ont connu des orages violents, parfois de la grêle, beaucoup de vent. Le 11.07, on a même connu une journée tropicale (31.2°C) à Montana, à 1'500 m d'altitude ! Le Valais a connu un important incendie de forêt, rapidement étendu sur une grande surface et d'extinction difficile.



Photo: En Amérique, l'épilobe s'appelle "Fireweed", car elle peut se propager très rapidement après les incendies de forêt sur les surfaces ouvertes ainsi créées.

Bulletin phénologique

Chez le sureau rouge, les baies du sureau rouge ont été observées à partir du 20 juin, soit près de 10 jours plus tôt que la moyenne pluriannuelle 1991-2020. Les tilleuls ont également fleuri avec 6 jours d'avance. L'épilobe à feuilles étroites pousse dans toute la Suisse dans les endroits boisés clairsemés, sur les éboulis rocheux et sur les rives, de la plaine jusqu'à la limite de la forêt. Sa floraison est également en avance de quelques jours.

8. La page botanique



La page botanique d'Isabella.

Plantes invasives : les asters

Les asters sont des plantes herbacées vivaces de la famille des astéracées ou composées. Leur nom dérive du grec aster = fleur.

Ce sont des fleurs ornementales très largement cultivées dans les jardins, dont il existe plus de 250 espèces. La plupart sont originaires d'Amérique du Nord, mais certaines ont été importées d'Asie, alors que d'autres sont européennes.

Si dans les parterres ces fleurs produisent le plus bel effet décoratif, en Suisse diverses espèces du genre *Aster* peuvent devenir invasives.

L'aster des jardins ou aster de la nouvelle Belgique (*Aster novi-belgii*) est la variété la plus répandue chez nous, mais il existe d'autres espèces, dont des hybrides, qui continuent à être vendues dans les commerces horticoles et qui sont susceptibles de poser des problèmes à l'avenir. En effet ces plantes produisent de nombreuses graines qui, disséminées par le vent, peuvent s'échapper des jardins d'ornement et envahir les terrains environnants. Comme elles privilégient les sols riches et frais, elles peuvent supplanter la flore indigène dans les zones humides, qui sont souvent protégées.

En plus de l'aster des jardins déjà cité, l'aster lancéolé (*Aster lanceolatus*) fait partie des variétés problématiques ; bien qu'encore peu présent en Valais, sa présence doit être signalée et les plantes doivent être arrachées ; sa culture doit être évitée.

La plupart des asters mesurent 70 à 150 cm et portent de nombreuses fleurs au bout des tiges ramifiées, de couleur bleu violacé, mauve ou rose, mais aussi blanc, qui s'épanouissent

du printemps à l'été, parfois jusqu'à l'automne. Très résistants au froid (-30°), ils aiment les terres fraîches plutôt calcaires mais tolèrent les périodes sèches et les sols acides. Tous sont très mellifères et assidument visités par les abeilles, qui y trouvent un abondant nectar et surtout du pollen jusqu'en novembre.

Apiculteurs, apprenez à reconnaître les fleurs d'aster et n'hésitez pas – malgré tout – à les éliminer et à les remplacer par d'autres plantes mellifères autochtones !

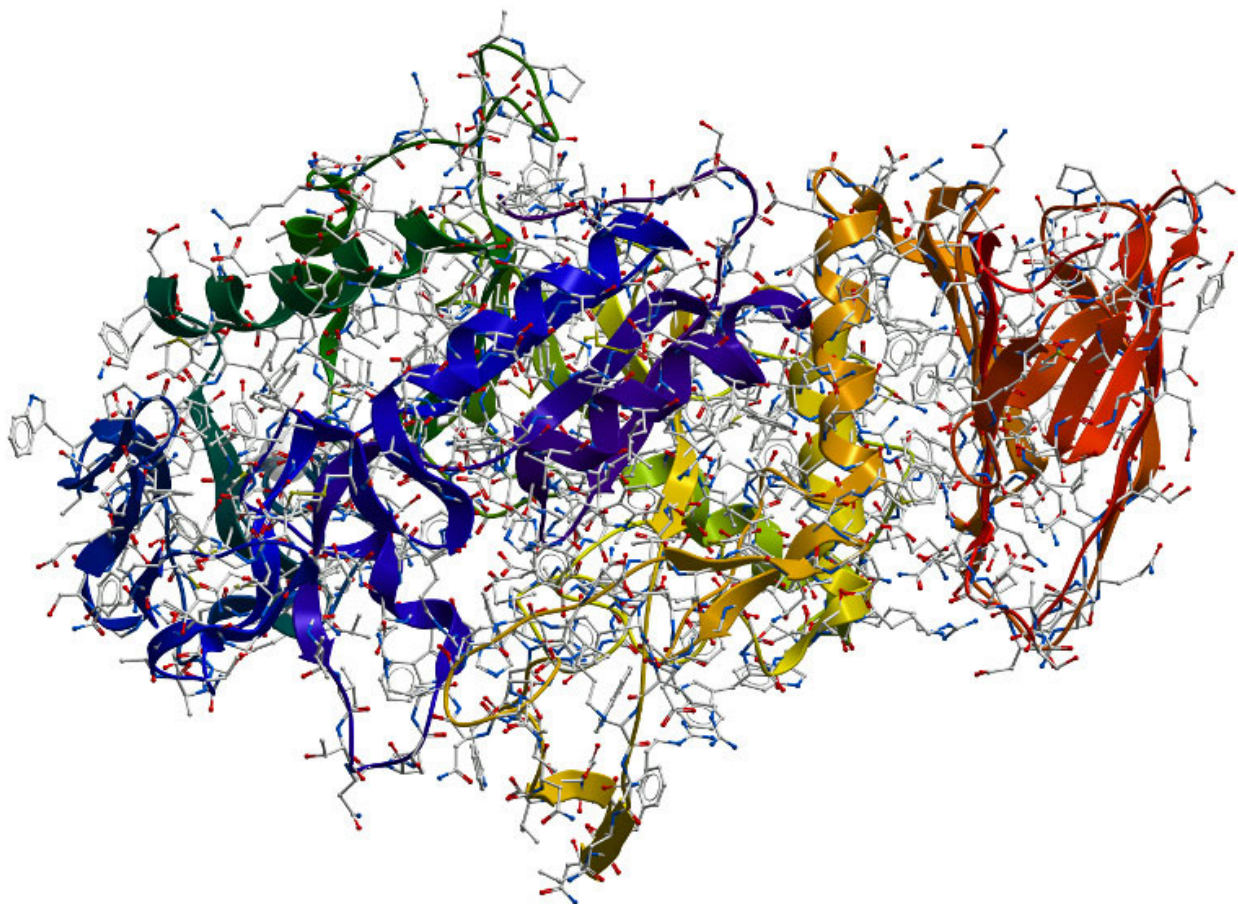
Sources

Infoflora.ch

1. Piquée, *Les plantes mellifères mois par mois*, 2014
2. Silberfeld, C. Reeb, *Les plantes mellifères*, 2016
3. Image: <https://www.boutiquesignegarneau.com/>

Plantes mellifère

9. Quiz du mois



Qu'est-ce que l'invertase ?

1. Enzyme qui transforme le glucose en miel.
2. Enzyme qui se retrouve uniquement chez l'abeille pour produire du miel.
3. Enzyme très commune qui permet de couper le disaccharide en 2 monosaccharides.

Voir la réponse

www.ApiSion.ch
www.ApiSavoir.ch
Archives : www.ApiSion.ch/news

(c) Société d'apiculture de Sion et environ

